



Certificat de compétence

Accompagnement et conseil en évolution professionnelle

Accompagnement et CEP - **Crédits : 12 ECTS** code CC124 (RNCP non inscrit)
Niveau d'entrée : bac+2 - Niveau de sortie : certification de niveau II

Objectifs et compétences visées

En réponse aux nouvelles orientations de la loi 2014 sur la formation professionnelle, il s'agit de :

- monter en compétences des professionnels sur l'accompagnement et le conseil en évolution professionnelle s'adressant à tout public éligible au conseil en évolution professionnelle.
- faciliter leur appréhension de nouveaux contextes professionnels, de nouvelles problématiques d'évolution professionnelle, de nouveaux publics ...
- les accompagner dans l'évolution de leur posture professionnelle.

Débouchés

Conseiller en évolution professionnelle.

Codes ROME les plus proches :

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Public concerné

Niveau bac+2 conseillé. Toute personne avec une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans les fonctions AIOA (Accueil information orientation accompagnement) et/ou de construction de parcours de formation, professionnel et personnel.

Salariés en activité, en congé individuel de formation, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

Conditions de délivrance

Les unités d'enseignement qui composent le certificat de compétence doivent être validées par une note égale ou supérieure à 10/20 dans un délai de **4 ans maximum**.

FAD130 : Identifier le statut de l'expérience, repérer les liens entre expérience et activité vécue, mobiliser l'expérience dans le processus de formation, construire les compétences en formalisant l'expérience, utiliser les méthodes autour de l'analyse réflexive, structurer l'accompagnement pour transformer l'expérience en connaissance et en développement professionnel.

Calendrier prévisionnel 2017-2018

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le lundi 5 juin 2017		
Inscriptions jusqu'au	mar. 31/10/2017	sam. 31/03/2018
Début des cours	lun. 18/09/2017	lun. 26/02/2018
Interruption des cours	sam. 16/12/2017	-
Reprise des cours	lun. 8/01/2018	-
Fin des cours	sam. 10/02/2018	sam. 30/06/2018
Semaine de révisions	sem. du 12/02/2018	sem. du 2/07/2018
Examens 1ère session	sem. du 19/02/2018	sem. du 9/07/2018
Examens 2nde session	du 27/08/2018 au 8/09/2018	

Enseignements		ECTS	modalités	examens	coef. (1)
SEMESTRE 2					
FAD130	Formaliser, élaborer et communiquer l'expérience	6	cours		1
TOF107	Outils méthodologiques et pratiques de l'entretien de conseil en évolution professionnelle	6	cours		1

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

(1) **coefficients** : chaque enseignement fait l'objet d'une validation propre par capitalisation (cf. conditions de délivrance).

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance
a. voir conditions d'expérience professionnelle ci-après.

TOF107 : Acquérir des techniques d'entretien, développer des attitudes professionnelles, d'écoute active et de questionnement, mettre en lien ces techniques et attitudes professionnelles avec la spécificité d'une démarche d'évolution professionnelle.

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Expérience professionnelle

L'élève doit être en fonction accueil, information, orientation et accompagnement et/ou de construction de parcours de formation, professionnel et personnel, ou avoir eu une expérience dans ses fonctions.

Au cours de ces enseignements, l'élève devra rédiger un écrit sur l'exercice de la fonction (conseil ou tutorale) et du rôle de l'expérience dans sa posture professionnelle (FAD130) et l'évolution de sa représentation en terme de pratiques, parcours et posture professionnelle, à partir d'une grille d'analyse construite en séance (TOF107).

Pour en savoir plus, <http://formation-adultes.cnam.fr/>

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h en alternant regroupements en présentiel et webconférences (hors TP). Vous avez la possibilité de suivre les regroupements via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.** La présence aux TP est vivement recommandée.

	Fréquence des cours		
	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	12 regroupements		
Cours	6 regroupements + 6 webconférences	7 regroupements + 6 webconférences	12 regroupements + 10 webconférences
durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20			

Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE. Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



pour en savoir plus, consultez notre guide : www.cnam.re

Tarifs 2017-2018

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	150€	150€
Droit complémentaire par UE (tarification hors FOAD)	60€ / ECTS	Cat. 1 à 4 : 12€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 36€ / ECTS
Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)	200€ / UE	
Expérience professionnelle	152€	152€

* sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable **UNIQUEMENT** après accord de la direction.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opca (organisme collecteur des cotisations de formation) et le stagiaire bénéficie d'une rémunération. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, congé individuel de formation (Cif), contrat/période de professionnalisation, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

Tarif validation ⁴	Tout public
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1200€
VAP85 - validation des acquis professionnels (décret 1985)	520€
VES - validation des études supérieures	300€

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience ; VAP85 pour obtenir l'accès à un diplôme par l'expérience sans avoir les pré-requis nécessaires ; VES pour valider ses études supérieures et obtenir des équivalences au Cnam. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 150 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam, le tarif est de 200€/UE quel que soit la prise en charge - ⁴ Les frais d'inscription sont inclus.

“Ma réussite,
c'est le cnam !”



Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis
Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi et
de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît
Contact : Marie Laly ANANDRAYEN
lanandrayen@cnam.re
1, rue Sully Brunet
Tél. 0692 69 60 81
permanences de 16h30 à 21h00
du lundi au vendredi